PROE
Programme régional océanien de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org

CLEAN PACIFIC 2012

L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

CIRCULAIRE

DOSSIER : SPM 18/5, SPM 19/1

DATE : 12 septembre 2012

CIRCULAIRE : 12/77

DIFFUSION :

Correspondants nationaux du PROE

(Australie, États fédérés de Micronésie, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Îles Cook, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Polynésie française, République des Îles Marshall, Royaume-Uni, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna)

OBJET : COMMUNIQUÉ DES MINISTRES OCÉANIENS DE L'ENVIRONNEMENT, NOUMÉA, 7 SEPTEMBRE 2012

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint, pour information, le communiqué des ministres océaniens de l'environnement réunis à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) le 7 septembre 2012.

J'aimerais saisir cette occasion pour vous remercier de l'aide et du soutien que vous continuez d'apporter aux activités du PROE.

Bien cordialement,



Kosi Latu
DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

COMMUNIQUÉ DES MINISTRES OCÉANIENS DE L'ENVIRONNEMENT
Nouméa, le 7 septembre 2012

La 23e Conférence du Programme régional océanien de l'environnement s'est tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 4 au 7 septembre 2012. Les ministres, les représentants des ministres et les chefs de délégation de l'Australie, des États fédérés de Micronésie, des États-Unis d'Amérique, des Fidji, de la France, des Îles Cook, des Îles Marshall, de Kiribati, de Nauru, de Nioué, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, de la Polynésie française, du Royaume-Uni, du Samoa, des Samoa américaines, des Tokélaou, des Tonga, de Tuvalu et de Wallis et Futuna ont participé à la réunion de haut niveau.

Les ministres, les représentants des ministres et les chefs de délégation ont remercié les autorités de la Nouvelle-Calédonie de leur généreuse hospitalité.

Les ministres, les représentants des ministres et les chefs de délégation de la région océanienne en charge de l'environnement, réunis à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), ont :

1. **PRIS ACTE** de l'importance des engagements pris en faveur de l'environnement par les chefs d'État et de gouvernement lors du 43e Forum des Îles du Pacifique et du Dialogue post-Forum tenus à Rarotonga (Îles Cook), et en particulier le programme adopté par la Conférence mondiale sur le développement durable, « Rio+20 », pour la période postérieure à 2015, les efforts de lutte contre le changement climatique, et l'importance accrue qu'il convient d'accorder à la lutte contre les espèces envahissantes ;

2. **ACCUEILLI** chaleureusement le Royaume-Uni en tant que nouveau membre du PROE ;

3. **RECONNU** le lien vital entre les peuples océaniens et le milieu océanique et le lien indissociable entre la survie de ces peuples et la conservation et la gestion de l'océan, vivement **APPROUVÉ** la mise en œuvre du cadre Paysages océaniques du Pacifique, félicité les autorités des Îles Cook et de la Nouvelle-Calédonie de la vision dont elles ont fait preuve en ayant pris l'engagement de créer à l'intérieur de leurs zones économiques exclusives respectives des aires marines protégées, dont la superficie totale pourrait atteindre 2,5 millions de kilomètres carrés, appuyé sans réserve les projets de collaboration et d'aide mutuelle, formés par les Membres du PROE, pour la mise en valeur et la gestion de leurs aires marines protégées respectives, et **DEMANDÉ** au PROE de faciliter cette collaboration ;

4. **ENCOURAGÉ** le Secrétariat à intensifier son travail en concertation avec les Membres, les partenaires et les donateurs, afin de trouver des mécanismes de financement novateurs à l'appui de la conservation et de la gestion de la biodiversité, en saluant l'approche novatrice adoptée par le gouvernement de Kiribati qui a établi un fonds de dotation pour l'aire protégée des îles Phénix (PIPA) ;

5. **SALUÉ** les préparatifs de la 9e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées, devant être coorganisée par les Fidji et le PROE en novembre 2013, et exhorté les Membres du PROE à lui accorder leur plein appui et à y participer ;

6. **INVITÉ** les donateurs et les partenaires de développement internationaux et régionaux à soutenir les initiatives et programmes nationaux visant à réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique et aux catastrophes naturelles qui peuvent en découler en utilisant des mécanismes de financement novateurs ;

7. **RÉAFFIRMÉ** le rôle essentiel que joue le PROE en Océanie, dans la coordination des efforts d'adaptation des îles du Pacifique au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et demandé au Secrétariat de travailler en partenariat et en collaboration avec l'ensemble des organisations internationales et régionales, des partenaires et des donateurs qui souhaitent investir dans l'adaptation au changement climatique, afin de pouvoir répondre efficacement et en temps utile aux priorités des Membres en matière de changement climatique, ainsi que de veiller au suivi de ces actions et à l'établissement de rapports à l'intention de la Conférence du PROE ;

8. **RECONNU** que les énergies renouvelables et les sources d'énergie de remplacement, qui vont des déchets aux biocombustibles, contribuent à la sécurité énergétique et économique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, et que l'accès à des sources d'énergies renouvelables revêt une importance vitale pour la région, et se sont félicités de l'annonce faite par la Nouvelle-Zélande d'organiser, en avril 2013, un Sommet des énergies renouvelables conjointement avec l'Union européenne ;

9. **DONNÉ LEUR AVAL** au Projet de stratégie régionale sur les déchets électroniques qui permettra d'améliorer la gestion des appareils électriques et électroniques périmés dans le Pacifique. Cette stratégie comprend un plan d'action détaillé pour l'établissement d'un cadre d'évaluation et de financement des mesures qui devront être prises à l'échelon local pour éliminer les déchets électroniques dans la région ;

10. **APPROUVÉ** la révision par le Secrétariat du Plan régional océanien d'intervention en cas de déversements en mer (PACPLAN) qui permettra d'améliorer le degré de préparation de la région aux situations de pollution marine, et reconnu l'aide fournie à cet effet par l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la France et la Nouvelle-Zélande ;

11. **PRIS ACTE** des résultats de la Conférence Rio+20, **APPROUVÉ** la coordination des activités à conduire après cette conférence, et **SE SONT FÉLICITÉS** de la proposition de la Nouvelle-Calédonie d'organiser, en novembre 2012, une réunion sur la mise en œuvre de ces recommandations dans le Pacifique ;

12. **DEMANDÉ** au Secrétariat d'élaborer des cadres nationaux et régionaux en vue de la production de rapports sur l'état de l'environnement, conformément aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique 2011-2015, et pris acte des contributions des Membres insulaires océaniens qui ont déjà engagé ce processus ;

13. **APPROUVÉ** la phase 2 du projet de renforcement des capacités des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en matière d'accords multilatéraux sur l'environnement, financé par l'UE et coordonné par le PNUE, et la présentation d'une demande de financement au Fonds pour l'environnement mondial, en vue du renforcement des capacités nationales et régionales en matière de rapports sur l'état de l'environnement ;

14. **PRIS ACTE** de l'offre de la Polynésie française d'accueillir, en 2013, un atelier sur les incidences environnementales des essais et de la pollution nucléaires dans le Pacifique.

7 septembre 2012 – Original en langue anglaise